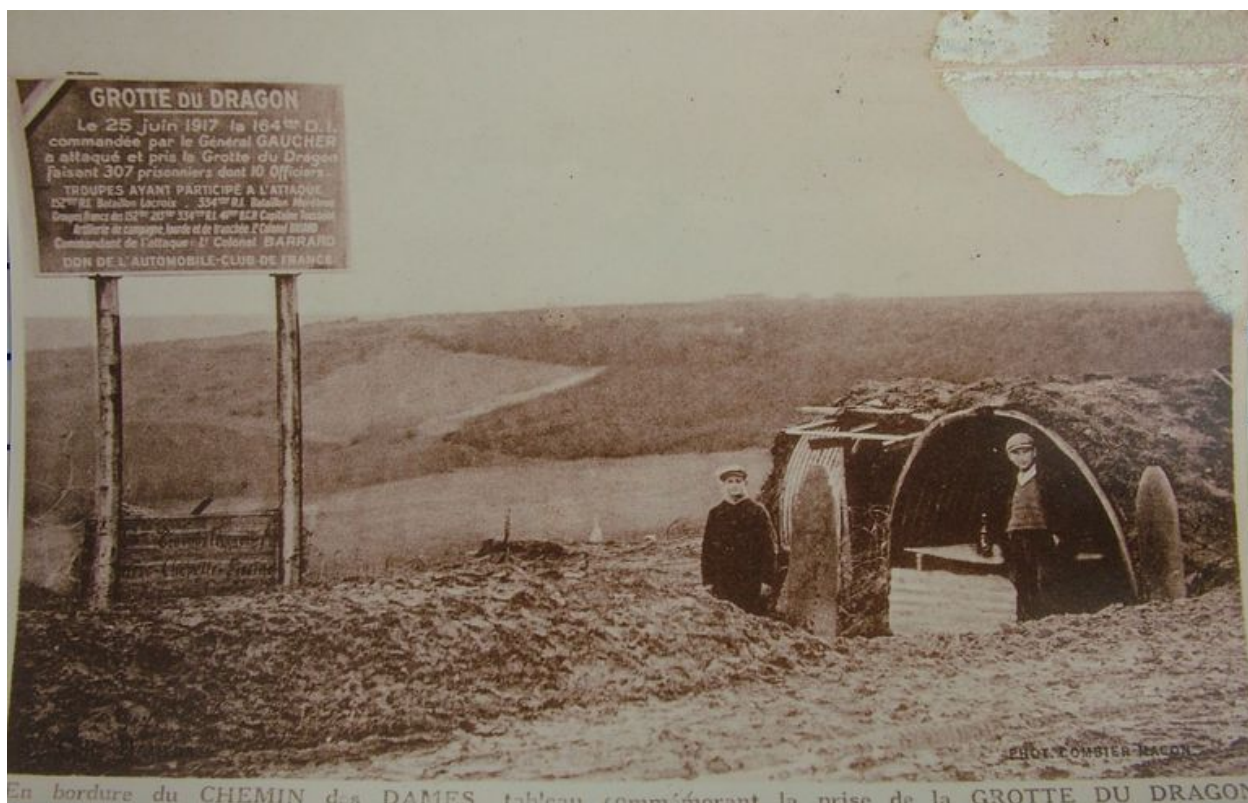




Panneau situé à l'entrée de la creutte après les conflits pour commémorer la prise du secteur (coll. part).

IVR22_20050200673NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation